

Céramiste

RNCP37042 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	224
Formacode(s)	45597
Code(s) ROME	B1201
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	23/11/2022
Date d'échéance	23/11/2025

Certificateur(s)

REGIE MAISON CERAMIQUE PAYS DIEULEFIT · SIRET : 49984016300012

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT EUROPEEN DES ARTS CERAMIQUES	44925088500018	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT EUROPEEN DES ARTS CERAMIQUES	44925088500026	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le mot céramique vient du grec "keramos" qui renvoie à l'art de la terre cuite. Le céramiste travaille l'argile tout au long des différentes phases de son projet et de la transformation du matériau : conception, façonnage, traitement de surface, cuisson. Il maîtrise les processus créatifs, techniques et scientifiques nécessaires à une production de qualité. Il est le créateur de ses œuvres. Il les conçoit, les réalise, les promeut et les commercialise.

ACTIVITÉS VISÉES

Conception des avant-projets en céramique (d'objets ou d'œuvres)
Fabrication des objets ou des œuvres en céramique
Gestion d'une entreprise individuelle de céramique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Construire une démarche de création d'objets ou d'œuvres en céramique en réalisant une veille de l'histoire de l'Art et du métier, en analysant l'environnement social et culturel et en élaborant des carnets de recherche retranscrivant cette démarche afin d'identifier ses inspirations artistiques.

Élaborer des maquettes, de petites séries d'objets ou des œuvres virtuelles ou physiques en façonnant la matière manuellement et/ou en les modélisant avec un logiciel de CAO, en observant les réponses aux expérimentations afin de créer des objets ou des œuvres adéquats à l'usage ainsi qu'à la finalité de la pièce.

Analyser les résultats des maquettes ou des petites séries en suivant un protocole d'expérimentation, afin d'améliorer la démarche de création et la recherche technique et esthétique

Définir l'aspect visuel et tactile de l'objet ou de l'œuvre en sélectionnant les matières en fonction de leurs propriétés, en les façonnant et en appliquant le traitement de surface, afin d'obtenir un objet ou une œuvre dont la composition correspond à l'utilité ou à la vision, en restant ouvert à la sérendipité

Expérimenter les différentes modalités de cuisson des matières minérales composant le corps et la surface de l'objet ou de l'œuvre en céramique, en sélectionnant celles adaptées au résultat escompté, en identifiant les principes chimiques et les états physiques et en utilisant le four correspondant afin de choisir la modalité ou les modalités de cuisson adaptée(s) aux différents composants de la pièce

Déterminer le rendu final de l'objet ou de l'œuvre en céramique en analysant les résultats des expérimentations menées, en choisissant le rendu final, les techniques ainsi que les moyens mis en œuvre en adéquation avec la vision de départ pour procéder à sa mise en fabrication.

Établir un rétro-planning des actions à mener dans le cadre de la fabrication des objets ou des œuvres en céramique, en définissant et en priorisant les objectifs de production selon les types d'objets et la quantité à réaliser afin d'optimiser le déroulement de la fabrication des pièces en céramique et de respecter les délais impartis.

Appliquer les techniques de façonnage, de cuisson et de traitements de surface des pièces en respectant les règles de sécurité et l'environnement afin d'obtenir une pièce qui matérialise la vision de départ du projet.

Analyser et interpréter les résultats de chaque étape de la phase de production en identifiant les éventuels défauts et en repérant les liens de causes à effet pour réguler son action et modifier la pièce si elle ne correspond pas au résultat défini.

Aménager un espace de travail dans un atelier de céramique en identifiant la temporalité du cycle de travail de l'argile, en appliquant les principes liés à l'ergonomie ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité afin d'optimiser ses conditions de travail dans le respect des normes en vigueur

Formaliser sur les plans légal et fiscal un projet d'entreprise individuelle (ou un très petit atelier) en réalisant les démarches associées, en identifiant les aides financières et en choisissant un statut juridique adapté afin de créer son entreprise.

Gérer financièrement un atelier d'art céramique en établissant un compte de résultat prévisionnel et un plan de financement de démarrage, en utilisant les outils digitaux adaptés, afin de permettre une projection de son activité et de renforcer sa viabilité.

Élaborer une stratégie commerciale en proposant une offre de prestation différenciée ainsi qu'en analysant les ressources documentaires identifiées, pour commercialiser une production céramique.

Concevoir les projections de gestion d'entreprise en utilisant un logiciel tableur et en établissant les objectifs de ventes et les budgets prévisionnels afin d'anticiper les ventes et les moyens nécessaires à la fabrication et mettre en œuvre une politique commerciale.

Sélectionner des partenaires et des fournisseurs dans une démarche de développement durable en achetant des matières et matériaux répondant à ce critère, en s'associant au tissu professionnel existant pour favoriser le développement des activités locales et durables.

Gérer les stocks des produits techniques, et des consommables de l'entreprise de céramique en définissant le besoin nécessaire à l'activité de céramique, en passant les commandes, en contrôlant la quantité et la qualité de la marchandise reçue et en assurant le suivi des stocks afin d'assurer la continuité de la fabrication.

Élaborer une prestation commerciale à destination de sa clientèle ou de ses partenaires en concevant des supports de communication adaptés à la ligne de produit présentée en utilisant des outils digitaux ainsi qu'en concevant un dispositif de présentation de sa production pour la promouvoir et la présenter.

Blocs de compétences

RNCP37042BC01 — Concevoir des avant-projets en céramique (d'objets ou d'œuvres)

LISTE DE COMPÉTENCES

Construire une démarche de création d'objets ou d'œuvres en céramique en réalisant une veille de l'histoire de l'Art et du métier, en analysant l'environnement social et culturel et en élaborant des carnets de recherche retranscrivant cette démarche afin d'identifier ses inspirations artistiques.

Elaborer des maquettes, de petites séries d'objets ou des œuvres virtuelles ou physiques en façonnant la matière manuellement et/ou en les modélisant avec un logiciel de CAO, en observant les réponses aux expérimentations afin de créer des objets ou des œuvres adéquats à l'usage ainsi qu'à la finalité de la pièce.

Analyser les résultats des maquettes ou des petites séries en suivant un protocole d'expérimentation, afin d'améliorer la démarche de création et la recherche technique et esthétique

Définir l'aspect visuel et tactile de l'objet ou de l'œuvre en sélectionnant les matières en fonction de leurs propriétés, en les façonnant et en appliquant le traitement de surface, afin d'obtenir un objet ou une œuvre dont la composition correspond à l'utilité ou à la vision, en restant ouvert à la sérendipité

Expérimenter les différentes modalités de cuisson des matières minérales composant le corps et la surface de l'objet ou de l'œuvre en céramique, en sélectionnant celles adaptées au résultat escompté, en identifiant les principes chimiques et les états physiques et en utilisant le four correspondant afin de choisir la modalité ou les modalités de cuisson adaptée(s) aux différents composants de la pièce

Déterminer le rendu final de l'objet ou de l'œuvre en céramique en analysant les résultats des expérimentations menées, en choisissant le rendu final, les techniques ainsi que les moyens mis en œuvre en adéquation avec la vision de départ pour procéder à sa mise en fabrication.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique - Conception d'avant-projets en céramique (épreuve de fin de formation)

Le candidat doit concevoir l'avant-projet d'une pièce ou d'un ensemble de pièces en céramique sur la base d'un projet de création.

Il doit présenter et argumenter :

Ses inspirations artistiques recueillies dans un carnet de recherche ou sur des planches.

Ses avant-projets et présentation de leur analyse

Son projet de création (choix de l'aspect visuel et tactile) et de sa démarche de travail

Il présente ses avant-projets de création et échange de questions-réponses avec le jury d'évaluation.

L'évaluation est réalisée en centre d'examen.

Cas pratique – observation de la pratique (contrôle continu)

Le candidat doit concevoir les avant -projets d'une pièce ou d'un ensemble de pièces en céramique sur la base d'un projet de création.

Il doit présenter et argumenter :

Les fondements de ses inspirations artistiques

Une mise en œuvre pratique, technique et esthétique de ses maquettes et une présentation de leur analyse

Ses choix techniques et technologiques concourant à la définition/choix de l'aspect visuel et tactile et sa démarche de travail

Il est observé durant la phase de conception de ses avant-projets puis est interrogé sur ses processus de création au cours d'un entretien oral individuel avec échange de questions-réponses avec le jury d'évaluation.

L'évaluation est réalisée en centre d'examen.

RNCP37042BC02 — Fabriquer des objets ou des œuvres en céramique

LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir un rétro-planning des actions à mener dans le cadre de la fabrication des objets ou des œuvres en céramique, en définissant et en priorisant les objectifs de production selon les types d'objets et la quantité à réaliser afin d'optimiser le déroulement de la fabrication des pièces en céramique et de respecter les délais impartis

Appliquer les techniques de façonnage, de cuisson et de traitements de surface des pièces en respectant les règles de sécurité et l'environnement afin d'obtenir une pièce qui matérialise la vision de départ du projet.

Analyser et interpréter les résultats de chaque étape de la phase de production en identifiant les éventuels défauts et en repérant les liens de causes à effet pour réguler son action et modifier la pièce si elle ne correspond pas au résultat défini.

Aménager un espace de travail dans un atelier de céramique en identifiant la temporalité du cycle de travail de l'argile, en appliquant les principes liés à l'ergonomie ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité afin d'optimiser ses conditions de travail dans le respect des normes en vigueur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique - Réalisation d'objets ou d'œuvres en céramique (épreuve de fin de formation)

Le candidat doit organiser la phase de production et réaliser une pièce ou un ensemble de pièces en céramique sur la base de son projet de création et les présenter.

Il doit présenter et argumenter :

L'organisation de la phase de fabrication de ses pièces

Les pièces réalisées et finalisées (avec traitement de surface et cuites)

Une analyse technologique des pièces : repérage des défauts et propositions de solutions de correction

Le candidat présente l'organisation qu'il a adopté et les pièces qu'il a fabriquées. Il échange avec le jury d'évaluation dans le cadre de questions-réponses.

L'évaluation est réalisée en centre d'examen.

Cas pratique – observation de la phase préparatoire et de la pratique (contrôle continu)

Le candidat organise la phase de production, son espace de travail et réalise les pièces en céramique sur la base de ses avant-projets dans l'atelier de notre organisme.

Il doit présenter et argumenter :

L'organisation de la phase de fabrication de ses pièces

L'application des techniques dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement

Une analyse technologique (technologie céramique) des pièces : repérage des défauts et propositions de solutions de correction

L'aménagement de son espace de travail et son organisation (ergonomie, hygiène, sécurité et temporalité)

Il est observé durant cette phase puis est interrogé au cours d'un entretien oral individuel avant et pendant la phase de fabrication.

L'entretien comprend : une présentation des objets ou des œuvres en céramique fabriqué(e)s ou en cours de fabrication, une présentation de son espace de travail, et un échange questions/réponses avec le jury d'évaluation.

L'évaluation est réalisée en centre d'examen.

RNCP37042BC03 — Gérer une entreprise individuelle de céramique

LISTE DE COMPÉTENCES

Formaliser sur les plans légal et fiscal un projet d'entreprise individuelle (ou un très petit atelier) en réalisant les démarches associées, en identifiant les aides financières et en choisissant un statut juridique adapté afin de créer son entreprise.

Gérer financièrement un atelier d'art céramique en établissant un compte de résultat prévisionnel et un plan de financement de démarrage, en utilisant les outils digitaux adaptés, afin de permettre une projection de son activité et de renforcer sa viabilité.

Elaborer une stratégie commerciale en proposant une offre de prestation différenciée ainsi qu'en analysant les ressources documentaires identifiées, pour commercialiser une production céramique.

Concevoir les projections de gestion d'entreprise en utilisant un logiciel tableur et en établissant les objectifs de ventes et les budgets prévisionnels afin d'anticiper les ventes et les moyens nécessaires à la fabrication et mettre en œuvre une politique commerciale.

Sélectionner des partenaires et des fournisseurs dans une démarche de développement durable en achetant des matières et matériaux répondant à ce critère, en s'associant au tissu professionnel existant pour favoriser le développement des activités locales et durables.

Gérer les stocks des produits techniques, et des consommables de l'entreprise de céramique en définissant le besoin nécessaire à l'activité de céramique, en passant les commandes, en contrôlant la quantité et la qualité de la marchandise reçue et en assurant le suivi des stocks afin d'assurer la continuité de la fabrication.

Elaborer une prestation commerciale à destination de sa clientèle ou de ses partenaires en concevant des supports de communication adaptés à la ligne de produit présentée en utilisant des outils digitaux ainsi qu'en concevant un dispositif de présentation de sa production pour la promouvoir et la présenter.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique – Elaboration d'une prestation commerciale (épreuve de fin de formation)

Le candidat élabore une prestation commerciale à destination de sa clientèle ou partenaire. Pour ce faire, il doit, dans le cadre d'une prestation ciblée (vente directe, contact avec une galerie, contact pour vente sur un marché...) concevoir une présentation de sa production orale, écrite et visuelle: discours, texte, réseaux numériques ou documents de promotion, ainsi qu'une mise en espace de ses pièces (exposition, stand, etc...).

Il expose au jury dans le cadre d'une relation reconstituée de céramiste/ prospect (client potentiel) ou céramiste/ institution (galerie, présentation d'un projet,...) son processus de création en lien avec les pièces présentées. Il déploie son argumentaire pour faire aboutir sa prestation (passer à l'achat, valider son projet).

Le candidat présente son dispositif et procède à un échange de questions-réponses avec le jury d'évaluation.

L'évaluation est réalisée en centre d'examen.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Par la capacité du céramiste à transformer les matières premières utilisées lors de la fabrication de ses œuvres, le métier de céramiste fait pleinement partie du secteur des Métiers d'Art.

Le céramiste peut être artiste auteur, artisan installé à son compte ou plus rarement, salarié d'une entreprise.

A son compte, il peut créer ou reprendre une entreprise de type artisanal, le plus souvent unipersonnelle.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le céramiste peut avoir les appellations suivantes en fonction des techniques utilisées et des spécificités de son travail :

- Céramiste
- Potier / Potière
- Céramiste d'art

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Manque de main-d'œuvre disponible, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 667 €
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	983
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	17 %
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat n'est pas débutant. Il a une pratique professionnelle ou non, de tout ou partie des étapes de travail de l'argile : conception, façonnage, traitement de surface et cuisson. Il doit attester de cette pratique dans un dossier de candidature, composé d'une lettre de motivation, d'un CV, d'un book de photos et de pièces de sa réalisation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les membres du jury sont au nombre de 7:

- 1 Président du jury, responsable de la structure (membre interne),
- 5 professionnels du secteur, ayant plus de 3 années d'expérience (membres externes),
- 1 représentant Chambre de Métiers (membre externe).

COMPOSITION DU JURY — VAE

Les membres du jury VAE sont au nombre de 5.

- 1 responsable de la structure, Président du jury (membre interne),
- 3 professionnels du secteur (employeurs et salariés) (membres externes),
- 1 représentant Chambre de Métiers (membre externe).

La répartition de 50% de représentants de salariés et 50% de représentants d'employeurs est respectée.

Base légale

Date de décision	23/11/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	9	0	86 %	63 %
2017	11	0	78 %	78 %
2016	10	0	75 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP34805, RNCP11896

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41974

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
Page dédiée du site de la Maison de la Céramique

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37042/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2024 – 07/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	13 838 €
Coût moyen par dossier	13 838 €
Durée moyenne	1200 h
Période	10/2024
Reste à charge titulaire	72 %
France compétences	28 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.